

KIAMIKA



JOURNAL MUNICIPAL

Novembre - Décembre 2019

**Horaire période
des fêtes**

page 3

**5 à 7 des
bénévoles**

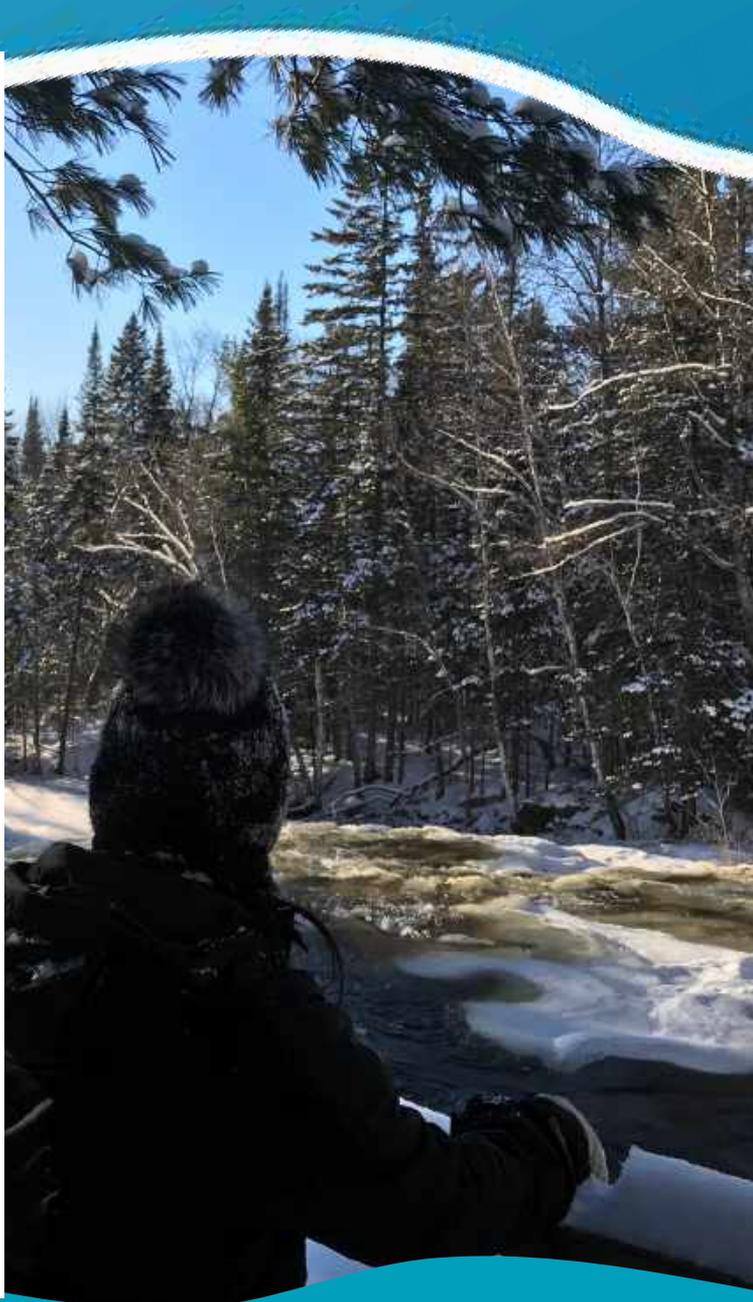
page 7

**Activités à
venir à la
bibliothèque**

page 8

**Activité à venir
du Comité
des Loisirs
de Kiamika**

page 11



Services administratifs

COORDONNÉES

Municipalité de Kiamika
3, chemin Valiquette
Kiamika (Québec) JoW 1G0
tél. : 819-585-3225
téléc. : 819-585-3992

Maire

Michel Dion
poste 8231
mairie@kiamika.ca

Directeur général

Marc-André Bergeron
poste 8221
dg@kiamika.ca

Secrétaire-réceptionniste

Manon Demers
poste 8225
info@kiamika.ca

Secrétaire-trésorière adjointe et service de comptabilité

Sophie Gauthier
poste 8229
dga@kiamika.ca

Directeur des travaux publics et de l'urbanisme

Marc-André Bergeron
poste 8221
urbanisme@kiamika.ca

Responsable des loisirs et de la bibliothèque

Sarah Raymond
poste 8224
loisirs@kiamika.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi
8h à 12h
13h à 16h

Vendredi
8h à 12h



Foyeuse fêtes!



La Municipalité de Kiamika souhaite à tous les citoyennes et citoyens de Kiamika une période des fêtes 2019 remplie de bonheur. Nous vous souhaitons joie et santé pour toute l'année 2020.

Mot du maire

La municipalité de Kiamika fut attristée d'apprendre le décès d'un de ses conseillers. Le 6 novembre dernier, Monsieur Robert LeBlanc s'est éteint.

Membre du conseil municipal de Kiamika depuis près de 20 ans, Monsieur LeBlanc était apprécié de tous et il nous laisse le souvenir d'un homme intègre et droit.

En mon nom personnel, des membres du conseil ainsi que des employés du bureau municipal, nous offrons nos sincères condoléances à son épouse et à sa famille.

Merci pour tout Robert.

Michel Dion, maire

Conseillers : Diane Imonti, Raymond Martin, Christian Lacroix,
Anne-Marie Meyran et Mélanie Grenier

Horaire de la période des fêtes

Veillez prendre note que le bureau municipal de Kiamika sera fermé durant la période des fêtes soit du :

23 décembre 2019 au 3 janvier 2020 inclusivement.

Urbanisme

Travaillons ensemble afin de passer un bel hiver !

L'hiver est à nos portes ! Ce temps de l'année rime avec le début des activités de déneigement. Nous aimerions encore cette année solliciter votre implication en facilitant le travail de nos opérateurs grâce à des gestes simples comme, placer vos bacs à ordures et recyclage de façon à ne pas nuire aux opérations. Nous vous demandons aussi de ne pas pousser la neige dans la rue.

Nous avons remarqué l'an dernier que plusieurs citoyens avaient envoyé la neige dans les fossés. Sachez que cette pratique peut entraîner de fâcheux incidents comme le débordement des fossés et le colmatage des ponceaux. Soyez prévenu que cette année cette pratique sera spécifiquement ciblée et que les contrevenants devront assumer les frais pour le déglacage des ponceaux et les frais d'excavation pour vider le fossé.

Nourrissage cerf de Virginie

Plusieurs profitent de la saison hivernale pour observer les cerfs de Virginie en les nourrissant sur leur propriété. Nous faisons appel à votre jugement quant au choix d'emplacement de votre site de nourrissage. Diminuez les risques d'incident en éloignant le site le plus possible de la route. **Avant d'entreprendre le nourrissage, il serait bénéfique de prendre conscience des impacts que ceci peut engendrer chez les cerfs en consultant le lien suivant :** <https://mffp.gouv.qc.ca/faune/sante-maladies/nourrissage-cerfs.jsp>.

Marc-André Bergeron
Directeur des travaux publics et de l'urbanisme

Sécurité incendie



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI!

10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES



AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.



PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et évitez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.



COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.



ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.



SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.



ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.



MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.



PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron, utilisez une friteuse thermostatique.



RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période de chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à gaz.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transférer dans le bac à déchets.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Quebec.ca/prevention-incendies

Informations



L'ARTERRE
Accompagner - Jumeles



MRC
d'Antoine-Labelle

AVIS DE RECHERCHE

Bouts de terre à louer? Pour jeune relève agricole!

Vous avez une petite superficie cultivable à louer? Des érabes prêts à l'entaillage?
Vous aimeriez participer à la valorisation du territoire et redorer votre terre inutilisée?

CONTACTEZ LE SERVICE L'ARTERRE DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE

pdza@mrc-antoine-labelle.qc.ca 819 660-2922 ou 819 623-3485 poste 213

Crédit photo: Catherine Goulet-Thibaut

C-tal

Coopérative
de télécommunication

Internet haute vitesse par une coopérative locale, située à Mont-Laurier.
Une connexion rapide et fiable grâce à la fibre optique.
Des forfaits adaptés à vos besoins.
Un service de qualité au juste prix.

Contactez-nous pour vérifier si nous desservons votre secteur.

819 623-CTAL (2825)
ctal.ca
600, boul. Albiny-Paquette
Mont-Laurier (Québec) J9L 1L4

Partenaire : Desjardins

Calendrier des collectes de déchets 2020

Janvier 2020

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
	5	6	7	8	9	10
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Février 2020

D	L	M	M	J	V	S
						1
	2	3	4	5	6	7
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

Soirée d'honneur - Bénévoles 2019



AVIS À TOUS LES BÉNÉVOLES qui se sont impliqués durant l'année 2019 lors d'une activité ou dans un comité de Kiamika!

La Municipalité de Kiamika souhaite vous inviter à un vin d'honneur lors d'un 5 à 7 le 5 décembre prochain à la salle du conseil. Veuillez confirmer votre présence au plus tard le 22 novembre à Sarah Raymond au 819 585-3225 poste 8224 ou à loisirs@kiamika.ca

Bilan soirée horticole



Le 6 novembre dernier avait lieu la soirée horticole du comité d'embellissement de la municipalité de Kiamika. Durant cette soirée, les participants ont assisté à un atelier de création de décoration de Noël. Le comité a également pris quelques minutes pour remercier tous les participants du concours d'embellissement et leur remettre à chacun un prix pour récompenser leurs efforts d'aménagement.

La Municipalité souhaite remercier tous les membres du comité d'embellissement ainsi que les citoyens qui se sont impliqués durant la saison estivale 2019!





Activités à venir

ATELIER

LIVRES NUMÉRIQUES SUR TABLETTE ÉLECTRONIQUE



Mercredi 27 novembre 2019 à 18h

 Pas de limite avec le numérique !
Venez démystifier l'emprunt de livres numériques.

Inscription obligatoire - Places limitées

Pour information et inscription, veuillez contacter le 819 585-3225 #8224

L'heure *du conte*

Samedi 30 novembre &

Dimanche 15 décembre de 10h à 11h30



Contes - Comptines - Bricolages

Pour les jeunes de 0 à 8 ans

Invitation spéciale aux «mamies et papies»

Bilan inauguration

C'est en présence des conseillers et des citoyens de Kiamika que le maire Michel Dion a inauguré officiellement, le 26 octobre 2019 la bibliothèque municipale de Kiamika. Au courant de la dernière année, des rénovations ont été faites dans le cadre de la politique familiale pour rendre plus accessible et dynamique la bibliothèque à l'ensemble des citoyens.



NOUVEAU location de
jeu de société



Coin jeunesse réalisé
par des artistes locaux



Coin informatique
pour ados et adultes

« Dans une municipalité comme la nôtre, une bibliothèque est la principale infrastructure culturelle. Il est donc primordial de tout mettre en œuvre pour favoriser sa fréquentation et offrir des services de qualité.» **M. Dion, maire**

Horaire période des fêtes

Veillez prendre note que la bibliothèque municipale sera **fermée** le **24, 25 et 31 décembre 2019** ainsi que le **1er janvier 2020**.

Patinoire



Lorsque les conditions météorologiques le permettront, l'horaire de la patinoire sera le suivant :

Horaire régulier

Lundi au vendredi : 17h à 21h

Samedi et dimanche : 13h à 17h
18h à 21h

Horaire des fêtes

Tous les jours : 13h à 17h
18h à 21h

*Fermée le 25 décembre 2019 et le 1er janvier 2020

Patin libre

½ patinoire ou selon le nombre de patineurs (selon le jugement du surveillant), en accordant la priorité aux patineurs :

Tous les soirs : 18h à 19h
Samedi et dimanche : 13h à 14h30

Comité des loisirs

Bilan activité de citrouille

Le Comité des Loisirs de Kiamika voudrait remercier Transport scolaire M.J., Vicky Gareau et la ferme Michel Lacasse pour la cueillette des citrouilles! Un gros merci également à nos bénévoles et parents pour l'aide ! Sans l'implication de vous tous, cette magnifique activité n'aurait pas pu avoir lieu! Et bravo pour l'originalité des enfants sur les citrouilles ! Nous avons accueilli 38 enfants WOW!! Un record cette année! Merci encore à tous!



Comité des loisirs



Activités à venir

BINGO



Tous les 2e vendredis du mois
Prochain bingo : **13 décembre 2019** à 19h
Spécial Noël - Tirage de cadeaux

DJEMBÉ

Avec Pierre Beaupré
Tous les jeudis à 15h15
5\$/cours *carte obligatoire
Info : 819 597-2079

PEINTURE



Cours de peinture avec
Lou Meilleur
*Carte obligatoire
Info : 819 585-3713

DANSE DES JEUNES



29 novembre 2019 à 19h
Thématique temps des fêtes
Info : 819 585-4107

SOUPER PARTAGE

7 décembre 2019 à 18h

- Démonstration de djembé
- Cadeaux de présence
- Formule "potluck"

↪ Apportez votre boisson

Reservez votre place avant le 29 novembre
prochain auprès de Jeannine Beaudoin au
819 585-9597



CAFÉ TRICOT

Info : 819 585-9597

*Carte du Comité des Loisirs de Kiamika obligatoire au coût de 5\$



La prochaine séance du conseil municipal sera le :

9 décembre 2019

Les séances débutent à 19h à la salle du conseil.
Vous êtes les bienvenus!



Restez informés, suivez-nous sur Facebook !

 **Municipalité de Kiamika**